



Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

0: Composition du dossier

Le présent dossier du SCoT se compose des pièces suivantes :

Composition du dossier

- Pièce n° 0 – Composition du dossier

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

- Pièce n° 1 – Projet d'Aménagement Stratégique

Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)

- Pièce n° 2 – Document d'Orientations et d'Objectifs

Les annexes

Afin de répondre au cadre réglementaire et afin de faciliter la compréhension du SCoT, les annexes sont décomposées en 5 volets distincts :

Le Volet 1 : Introduction et résumé non technique constitue une synthèse du Rapport de présentation et répond à l'obligation réglementaire d'inclure un résumé non technique.

- Pièce n° 3a – Résumé Non technique

Le Volet 2 : Diagnostic stratégique et le volet 3 : Etat Initial de l'Environnement permettent de disposer d'un état des lieux et d'avoir une vision complète des enjeux, des atouts et contraintes du territoire dans toutes ses composantes (aménagements, démographie, développement économique, services, transports, consommation d'espace, environnement et paysages) de manière transversale. Le Volet 2 inclut l'analyse de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

- Pièce n° 3b – Diagnostic stratégique
- Pièce n° 3c – Etat initial de l'Environnement

Le Volet 4 : Justification des choix constitue la justification des choix retenus et la méthodologie utilisée pour définir les grandes orientations du PAS et du DOO

- Pièce n° 3d – Justification des choix

Le Volet 5 : Evaluation environnementale et modalités de suivi constitue l'évaluation environnementale avec l'analyse de l'impact environnemental des orientations du SCoT et présente la méthodologie de suivi du SCoT et les principaux indicateurs de suivi retenus.

- Pièce n° 3e – Evaluation environnementale

Concertation

- Pièce n° 4 – Bilan de la concertation